

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Henri Moissan - BTS - Services - Professions immobilières

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Henri Moissan - BTS - Services - Professions immobilières	Jury par défaut	Autres candidats	13	259	53	57	23	28
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	10	138	43	60	23	28
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	12	257	47	56	23	28

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de l'immobilier

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Attendus locaux

- 1) Être capable d'investissement personnel ;
- 2) Être capable de tenir un raisonnement rigoureux et argumenté.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

1) Horaires hebdomadaires :

- Techniques immobilières (12 h) :

Transaction immobilière (6 h)

Gestion immobilière (6 h)

- Conseil en ingénierie de l'immobilier (8h) :

Droit général (3 h)

Economie et organisation de l'immobilier (3 h)

Architecture, habitat, urbanisme (2 h)

- Communication (8 h) :

Culture générale et expression (3 h)

LV1 anglais (3 h)

Communication professionnelle (2 h).

2) 14 semaines de stages sur les deux ans de formation :

Transaction vente/location. Gestion locative. Gestion copropriétés

[BTS PIM](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble de l'équipe pédagogique des classes de BTS 1 et de BTS 2 fait partie de la commission d'examen des vœux.

L'examen des vœux se fait à partir :

- 1) des résultats, convenables dans les diverses matières, particulièrement en français (épreuves anticipées, expression dans la lettre de motivation...), mathématiques, anglais, épreuves de spécialités, mais également dans les matières propres à chaque baccalauréat (droit-économie et spécialité en STMG, ...);
- 2) des appréciations des enseignants pour ces deux années, notamment en matière de travail, d'investissement et de comportement de la part du candidat..
- 3) du contenu de la fiche "Avenir"
- 4) du projet motivé de formation du candidat pour le BTS Professions immobilières.
- 5) Pour les candidats déjà bacheliers : les notes obtenues au baccalauréat, ainsi que les notes et appréciations des enseignants dans les filières post bac éventuellement débutées et abandonnées.

Modalités d'examen des vœux :

Chaque dossier est examiné par deux membres de la commission, indépendamment ; chacun donne son avis (Admis, plutôt admis, plutôt refusé, refusé).

A l'issue de cette première phase, si les avis ne sont pas convergents, un troisième avis est demandé à un autre membre de la commission.

À partir de la synthèse des avis portés par les membres de la commission, un avis définitif est attribué.

Le classement des dossiers finalement admis est ensuite fait à partir des moyennes obtenues par les candidats

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Le nombre de dossiers de candidatures pour le BTS Professions immobilières est assez important.

La décision d'admission en BTS Professions immobilières ne repose pas uniquement sur les notes obtenues en classe de 1ère et en classe de terminale ; les appréciations sont, elles aussi, déterminantes afin d'évaluer les capacités scolaires, les capacités de travail et une attitude propice à la réussite en BTS Professions immobilières.

La commission attire l'attention des candidats sur la nécessité de fournir un travail régulier et sérieux dès la classe de première et dans toutes les matières ; de même, adopter un comportement propice à l'acquisition de compétences et s'investir dans sa formation sont nécessaires.

Enfin, la motivation pour ce **BTS juridique** doit être personnelle et argumentée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyennes et appréciations	Notes et appréciations correctes dans les diverses matières	Moyennes et appréciations de Terminale et de Première + Fiche Avenir -Le cas échéant : résultats du baccalauréat	Essentiel
	Épreuves anticipées du baccalauréat	Notes correctes	Notes obtenues à ces épreuves	Très important
	-Moyennes et appréciations post bac	Notes et appréciations	-Moyennes et appréciations obtenues en classes post-bac	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Être capable d'un raisonnement rigoureux et argumenté	Appréciations dans toutes les matières, en classe de première et de terminale	Bulletins de première et de terminale	Très important
	Travail sérieux et régulier	Appréciations dans toutes les matières, en classe de première et de terminale	Bulletins de première et de terminale, fiche Avenir	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir	Appréciations dans toutes les matières, sur les bulletins de première et de terminale	Bulletins de première et de terminale, fiche Avenir	Très important
	Comportement et	Appréciations	Bulletins de première et	Très important

	concentration en classe		de terminale, fiche Avenir	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, participation à la journée "portes ouvertes post-bac"	Projet motivé, participation à la journée "portes ouvertes" post-bac	Lettre de motivation, participation à la journée "portes ouvertes" post-bac	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Christophe FOUBERT,
Proviseur de l'établissement Lycée Henri Moissan